

UTILISER LA NOUVELLE PLATEFORME EPROCUREMENT : MODULE 1

Pôle d'activité

GOUVERNANCE ET ORGANISATION

Formule

Présentiel

Prix/participant

200,00 €

Gratuité possible : consultez les conditions sur notre site.

Nombre max. de participants/session

15

Durée de la formation

Deux journées de 6 heures (12 heures)

Personne de contact

Ouidad MOUJAHID Gestionnaire de dossiers clients

omoujahid@erap-gsob.brussels

Détail de la formation

La formation est le fruit d'un partenariat entre l'ERAP et Easy.brussels, l'agence régionale de simplification administrative.

e-Procurement est la plateforme électronique mise à disposition par le SPF Stratégie et Appui pour la gestion des marchés publics. Elle permet notamment de publier les marchés et de recevoir les offres, le tout en ligne. Elle vise à rendre les marchés publics plus efficaces, transparents et accessibles à tous.

Une nouvelle plateforme, revue en profondeur, a été lancée le 4 septembre 2023. La formation entend aider les apprenants à utiliser cette nouvelle plateforme, ses diverses fonctionnalités, et à son utilisation concrète. Dans ce cadre, un rappel de la législation en vigueur concernant le recours à la plateforme est également réalisé.

La formation est dispensée par des intervenants experts accrédités par le SPF Stratégie et Appui.

Objectifs

La formation poursuit les objectifs suivants :

- Appréhender la nouvelle philosophie et les nouveaux rôles de la plateforme ;
- S'exercer à la gestion des marchés publics sur la nouvelle plateforme, avec un focus sur les procédures suivantes : la procédure négociée sans publication préalable, et les procédures avec publication (procédure ouverte ou négociée directe).

Public cible

La formation s'adresse aux agents publics locaux et régionaux bruxellois amenés à utiliser la plateforme e-Procurement dans le cadre de la gestion des marchés publics dont ils ont la charge.

Méthodes pédagogiques

Résolument axée sur l'échange et illustrée à l'aide de cas réels, la formation se veut interactive et ancrée dans la pratique administrative. Plus précisément, celle-ci repose sur une méthode active alliant l'exposé, la démonstration et la mise en pratique à travers des exercices individuels.

La formation est organisée en formule présentielle, dans la salle informatique de l'ERAP. Un pc portable (avec accès à Internet) est mis à la disposition de chaque apprenant, leur permettant de s'exercer sur la nouvelle plateforme.

Contenu

Qu'est-ce que e-Procurement ?

- Rappel des directives - réglementation applicable
- Impact de la loi du 08 février 2023

La philosophie de la nouvelle plateforme et les nouveaux rôles

- Gestion des utilisateurs
- Rôles et leur impact

Démonstration du fonctionnement nouveau en matière de publication, gestion des offres et post-publication

- **Partie I** - Focus sur les PNSSP avec invitation : création et gestion d'un dossier + gestion et envoi de l'invitation + petit focus « entreprises » pour la remise d'offre + ouverture + publication du procès-verbal d'ouverture des offres + publication de l'avis d'attribution
- **Partie II** - Focus sur la gestion d'un dossier avec publication (procédure ouverte ou négociée directe) + petit focus « entreprises » pour la remise d'offre + gérer les errata + ouverture + publication du procès-verbal d'ouverture des offres

Exercices pratiques

- Exercice lors duquel chaque participant suit le formateur pas à pas depuis sa station de travail
- Exercice récapitulatif collectif où chacun prépare le dossier type en individuel avant une séance de correction en plénière à la fin

Disponibilité au catalogue

La formation est disponible au catalogue jusqu'au 31 décembre 2024, dans les limites du subside disponible.